





Communiqué de presse - 27 mars 2023

Deuxième édition de la Semaine de l'entreprise coopérative BTP pilotée par le CCCA-BTP, en partenariat avec la Fédération SCOP BTP

Du 27 au 31 mars 2023 partout en France : une cinquantaine d'événements pour faire découvrir le modèle de l'entreprise coopérative BTP aux apprentis en formation dans les métiers de la construction



La deuxième édition de la Semaine de l'entreprise coopérative BTP se déroule du 27 au 31 mars 2023. Cette initiative, pilotée par le CCCA-BTP et organisée en partenariat avec la Fédération SCOP BTP, a pour objectif de promouvoir le modèle de l'entreprise coopérative dans le secteur de la construction, auprès des apprentis en formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics.

La Semaine de l'entreprise coopérative BTP s'inscrit aussi dans le cadre du programme de promotion de l'entrepreneuriat mis en place par le CCCA-BTP auprès des apprentis en formation aux métiers du bâtiment et des travaux publics, pour les sensibiliser à la création, la reprise et la transmission d'entreprise.

## Les 600 entreprises coopératives du BTP mobilisées dans tous les territoires

Lors de cette semaine, les 600 sociétés coopératives du BTP se mobilisent en région pour venir à la rencontre des jeunes en formation au sein des organismes de formation aux métiers du BTP qui participent à cette initiative. Au-delà de faire découvrir aux apprentis du BTP le modèle coopératif, qui, par ses spécificités, ses valeurs et son mode de gouvernance séduit de plus en plus de jeunes, son objectif est également d'accompagner des apprentis, futurs entrepreneurs, qui achèvent leur parcours de formation, dans la réalisation de leur projet professionnel.

## Une semaine à la découverte d'un modèle d'entreprise où...

- Les salariés ont le pouvoir de décider. Ceux-ci détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote.
- Les dirigeants sont choisis et élus par les salariés. Ce sont eux qui pilotent la société au quotidien, mais ils sont élus dans les assemblées générales.
- Les bénéfices sont équitablement répartis. Ces profits sont distribués entre les salariés (participation et intéressement), les réserves de la SCOP et les associés (dividendes).
- La démocratie prévaut. Chaque associé dispose d'un droit de vote égalitaire, quel que soit le capital détenu sur le principe : un homme = une voix.

• Un tiers des bénéfices est réservé pour assurer l'avenir et la pérennité de l'entreprise. La part des bénéfices mise en réserves contribue à consolider les fonds propres et à conforter l'avenir de l'entreprise. C'est sans doute ce qui explique la pérennité des 600 sociétés coopératives du BTP.

## Une cinquantaine d'événements inscrits au programme

C'est une cinquantaine d'événement qui sont organisés du 27 au 31 mars 2023, au niveau régional par les Fédérations régionales SCOP BTP et les organismes de formation aux métiers du BTP.

Diverses animations sont au programme, avec des ateliers et des conférences pour présenter le modèle coopératif et des visites d'entreprise coopérative ou de chantier réalisé par une SCOP.

Toutes les régions de France participent, y compris La Réunion, avec onze événements en Auvergne-Rhône-Alpes, deux en Bourgogne Franche-Comté, trois en Bretagne, deux en Centre-Val de Loire, trois en Grand Est, trois en Haut-de-France, cinq en Île-de-France, trois en Normandie, six en Nouvelle-Aquitaine, quatre en Pays de la Loire et neuf en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## Zoom sur six événements organisés en région

- Bâtiment CFA Bretagne (site de Vannes): 27 mars 2023
  Atelier-rencontre sur le modèle coopératif BTP
- Arinfo, Paris : 28 mars 2023
  Atelier-rencontre de présentation du modèle coopératif BTP au sein de la SCOP TTGE
- BTP CFA Aquitaine (site de Morcenx-la-Nouvelle): 28 mars 2023
  Atelier-conférence sur le modèle coopératif BTP au sein de la SCOP Bois Habitat.
- CFA du Bâtiment Aix-en-Provence : 28 mars 2023
  Atelier-conférence sur le modèle coopératif BTP au sein de la SCOP Pierre au Carré
- Maison Familiale Rurale de Montbozon : 29 mars 2023
  Atelier-rencontre sur le modèle coopératif BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain. >> ccca-btp.fr | f : 3cabtp | @3cabtp | Y : 3cabtp | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne 06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - <u>patricia.desmerger@orange.fr</u> @patdesmerger - **f** : campagne-presse - **in** : fr.linkedin.com/in/patdesmerger

**Fédération des Scop du BTP:** créée en 1946, la Fédération des SCOP du BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs. Fédération professionnelle représentant le premier réseau de PME indépendantes et participatives du Bâtiment et des Travaux Publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 8 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des Coopératives de BTP sur tout le territoire. >> **scopbtp.org**